

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Villenauxe-la-Grande

SEANCE DU 21 FEVRIER 2018

Date de la convocation : 15 février 2018

Date d'affichage : 23 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt et un février à vingt heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Paul BUJAR, maire.

Présents : Catherine ABT, Paul BUJAR, François COLIN, Valérie DONGO, Eddie FRANCOIS, Bernadette GARNIER, Elise GRAMMAIRE, Alain GUERIN, Damien GUERINOT, Francis GUILLOT, Patrice JOSSET, Nicole JOZY, Nicole LEGRAS, Sylvie LEREDOTTE, Jean Yves MATHIAS, Christian POIRETTE, Vincent SERRIER, Jean Louis WAIBEL

Représentés : Barbara CARPANESE par Francis GUILLOT, Bernard LAMORIL par Jean Louis WAIBEL, Jean Claude ROUSSEL par Paul BUJAR

Secrétaire : Madame Nicole LEGRAS

M. le Maire a ouvert la séance à 20 h 30. Après avoir procédé à l'appel des membres convoqués, M. le Maire a soumis à l'approbation des conseillers municipaux le compte-rendu de la séance du 11 décembre 2017 qui a été adopté à l'unanimité.

Services techniques, Acquisitions et Travaux divers – Rapporteur : JY MATHIAS

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
18	16+3	21	0	0	0

M. MATHIAS, maire-adjoint chargé des Services Techniques, a soumis à l'approbation des membres les dossiers suivants :

- Le renforcement de l'installation communale d'Eclairage public rue des Buttes, Courroies et Voie blanche
- Les opérations nécessaires à la protection du puits de captage de l'eau potable au lieu-dit « La Rue »
- Le remplacement d'un appareil de mesure pour le service Eau
- Le projet de réfection d'un branchement eaux usées défectueux rue Bécheret
- Un contrat de maintenance pour les appareils de la station de pompage de l'eau potable
- Le renouvellement des membres de l'Association Foncière de VILLENAUXE

L'ensemble des dossiers a été adopté à l'unanimité.

Maison médicale : Recherche d'un médecin – Rapporteur : P. BUJAR

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
18	16+3	21	0	0	0

Ensuite, M. le Maire a présenté la convention liant la commune avec un Cabinet spécialisé dans le recrutement de médecins. Cette convention définit les obligations respectives jusqu'à la mise en place du praticien appelé à remplacer le Dr LAMORIL qui cessera ses activités professionnelles au mois de septembre 2018.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Financement de la Maison médicale, demande de subvention – Rapporteur : B GARNIER

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
18	16+3	20	0	1	0

Dans le cadre du projet de réalisation de la Maison médicale, Mme GARNIER, Maire-adjointe chargée des Finances a proposé que soit présentée une demande de subvention à la Communauté de Communes du Nogentais compte-tenu du caractère intercommunal de la structure.

M. GUILLOT s'est abstenu.

Partenariat entre la commune et l'association Rock'Aldos – Rapporteur : D. GUERINOT

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
18	16+3	15	1	3	2

M. GUERINOT, Maire-Adjoint chargé des Associations a présenté une demande de subvention d'un montant de 18 000 € pour l'association ROCK'ALDOS qui a prévu une manifestation musicale ouverte au public, les 20 et 21 juillet 2018. M. GUERINOT a précisé que cette subvention était d'un montant égal à celle octroyée en 2017.

M. GUILLOT a voté contre, Mmes ABT, GARNIER et M. GUERIN se sont abstenus, M. WAIBEL n'a pas participé au vote.

Renouvellement de la convention "Bonification Prestations de Service Accueil Collectif de Mineurs" avec la M.S.A. – Rapporteur : B. GARNIER

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
18	16+3	21	0	0	0

Un dossier de renouvellement de convention avec la M.S.A. n'a pas fait l'objet de remarque particulière.

Approbation des comptes de gestion Exercice 2017 – Rapporteur : Mme GARNIER

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
18	16+3	17	0	2	2

Mme GARNIER a donné lecture des comptes de gestion de la Commune, des services Eau et Assainissement et de la Maison médicale dressés par Mme le Receveur. Le conseil municipal a déclaré que les comptes de gestion n'appelaient ni observation, ni réserve de sa part.

12 - Approbation des comptes administratifs Exercice 2017 – Rapporteur : B. GARNIER

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
18	16+3	15	0	2	4

MME GARNIER a fait lecture d'un rapport présentant les résultats comptables de l'ensemble des services municipaux concernant l'exercice 2017 (Budget général de la commune, services eau et assainissement, Maison médicale) avant d'inviter dans sa conclusion, les Conseillers Municipaux à engager des mesures pour enrayer la dégradation des résultats, constatés, par la réduction des dépenses de fonctionnement et de mener une réflexion sur les priorités et les objectifs à mettre en œuvre.

MME GARNIER a, ensuite, soumis aux votes des conseillers municipaux les différents comptes administratifs. (en l'absence du Maire).

Les résultats comptables de l'exercice 2017 des différents services municipaux n'ont pas fait l'objet de remarques particulières et ont été adoptés à la majorité relative.

M. GUILLOT a voté CONTRE et M. WAIBEL n'a pas participé au vote.

Affectation des résultats d'exploitation dans les différents budgets – Rapporteur : B. GARNIER

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
18	16+3	17	0	2	2

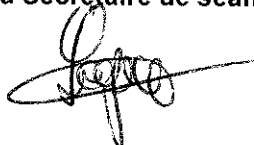
Après adoption des comptes administratifs, il a été décidé d'intégrer les résultats d'exploitation de chaque budget dans les budgets 2018.

M. GUILLOT a voté CONTRE et M. WAIBEL n'a pas participé au vote.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h25.

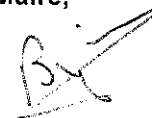
Fait à VILLENAUXE LA GRANDE, les jours, mois et an susdits

La Secrétaire de séance,



N. LEGRAS

Le Maire,



P. BUJAR